



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

Offre d'Emploi

COMITE REGIONAL
AUVERGNE – RHÔNE – ALPES





CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL REGIONAL EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT

✚ **Type de contrat** : CDI 35 heures ; modulation du temps de travail (Forfait jours 214 jours)

✚ **Missions (non exhaustives) :**

- **Développement et coordination de la déclinaison territoriale du projet fédéral sur les actions suivantes :**
 - Conventonnement de l'Équipe Technique Régionale et des Equipes Techniques Départementales
 - Création et développement des Écoles de Pétanque et de Jeu Provençal
 - Politique « jeunes », conventions USEP, UNSS, UGSEL, Label génération 2024
 - Handicap
 - Pénitentiaire
 - Politique de la ville
 - Actions de promotion et communication de son activité
 - Application de la réforme des formations fédérales
- **Participation aux différentes commissions de son champ d'action**

✚ **Profil souhaité :**

Diplôme : Bac +3 ou plus, licence ou DEUG STAPS (Éducation et Motricité ou Performance Motrice) et/ou Diplôme d'Etat (DEJEPS) perfectionnement sportif.
Permis B obligatoire.

Connaissances générales : connaissance du fonctionnement associatif, de l'organisation du sport en France, de la méthodologie de gestion de projets.

Connaissances spécifiques : connaissance du fonctionnement d'une fédération et du monde de la Pétanque.

Compétences : management de projets, utilisation des outils de bureautique, rédaction de notes et rapports, restitution orale.

Savoirs être : capacités d'analyse, d'adaptation, d'innovation.

Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, autonomie et force de propositions.

✚ **Lieu de travail :**

Siège du comité régional

✚ **Cadre juridique et fonctionnel :**

L'emploi est régi par les dispositions légales et réglementaires et les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport

Rémunération : 2 275 € brut mensuel (correspondant au groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport).

POSTE A POURVOIR : Septembre 2024

Clôture des candidatures : 30 avril 2024

Merci de bien vouloir adresser CV + lettre de motivation aux adresses mails suivantes :

cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr / patrice.rodriquez@petanque.fr / corentin.duterme@petanque.fr / sibylle.laugier@petanque.fr

FICHE DE POSTE :

Conseiller Technique Fédéral Régional

✚ Définition :

Le CTFR est en charge de mener les actions de développement et de formation sur son territoire. Il travaille sous l'autorité du président du comité régional et doit rendre compte de son activité à son employeur.

Il organise ses actions en lien avec les responsables de secteurs (DTN et CTFN) et en collaboration avec les autres salariés du comité régional, ainsi que les instances bénévoles territoriales.

Il veille à assurer le développement de son territoire, et remplit des missions de représentation et de coordination.

✚ Missions principales :

- Participation à la promotion de la pétanque et du jeu provençal
- Gestion et mise en œuvre du projet de développement régional
- Animation du territoire, développement des nouvelles pratiques
- Organisation des événements sur la Région
- Déclinaison au niveau régional les actions définies au niveau national
- Coordination de l'Équipe Technique Régionale et des Équipes Techniques Départementales de sa Région

✚ Autonomie :

- Il est force de proposition sur son territoire
- Il est autonome dans l'organisation de son travail dans la mise en place des actions
- Il rend compte de son action périodiquement à la DTN et aux élus référents de son territoire
- Il rend compte aux CTFN des actions menées sur leurs secteurs d'activités.

✚ Responsabilité :

- Il est responsable de ses actions et du programme d'activités sur le territoire
- Il coordonne les actions nationales menées sur son territoire
- Il définit, conduit et évalue ses actions
- Il assure l'accompagnement des comités départementaux

✚ Technicité :

- Il maîtrise l'environnement juridique et réglementaire de ses actions
- Il possède une connaissance approfondie du monde fédéral et des institutions régionales qui s'y rattachent
- Il maîtrise les outils techniques nécessaires à l'exécution de sa mission
- Il sait rendre compte de manière claire et objective de l'avancée de ses activités.